

Communiqué Comité de Bretagne de Cyclisme : Pénalités régionales

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du Comité de Bretagne de Cyclisme et après une période probatoire de trois mois, il est rappelé aux clubs organisateurs et contrôleurs que les pénalités pour engagements sur la ligne, sans les justificatifs d'excuse prévus, s'élèvent à :

5 euros pour les minimes-cadets & 10 euros pour les juniors-seniors

Ces pénalités régionales seront recouvrées par les arbitres sur place au profit exclusif des organisateurs.

Ce dispositif ne concerne que les épreuves du calendrier régional, [applicable au 1^{er} mai 2012](#) et concernera toutes les disciplines (sauf les épreuves d'école de cyclisme et les Pass'Cyclismes)

Rappel en détails

Minimes-cadets : 5 euros de pénalité régionale (au profit de l'organisateur) + 4 euros d'engagement + 1 euro de pénalité fédérale – Total : 10 euros

Juniors-Seniors : 10 euros de pénalité régionale (au profit de l'organisateur) + 6 euros d'engagement + 4 euros de pénalité fédérale – Total : 20 euros

L'engagement & la pénalité fédérale seront toujours gérés directement par les services de comptabilité du Comité & ne devront pas être réclamés par les arbitres le jour de l'épreuve